



FOCUS 11/15

L'enseignement supérieur, une priorité pour l'Agglo





▲ Il fait bon dormir au Neuf Fontaines

Le dortoir pèlerins des Neuf Fontaines (ouvert de mars à octobre) a connu une belle saison 2016 puisque 117 pèlerins se sont arrêtés pour une halte reposante (français, belges, néerlandais, québécois, allemands) et ont laissé des commentaires très enthousiasmants : cuisine excellente, propreté des lieux, convivialité et gentillesse des bénévoles de l'association ont été très souvent soulignés. Quelques améliorations en plus sont prévues pour cette nouvelle année, dont les serviettes brodées à l'effigie des Neuf Fontaines ! Et le saviez-vous ? Vous aussi vous pouvez profiter de ce cadre naturel propice aux balades et à la détente grâce aux deux meublés touristiques 3 étoiles (dont un labellisé "Tourisme et handicap" / PMR) "La Cistude" et "La Salamandre".

Dortoirs pèlerins : Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement des Neuf Fontaines / 06 89 52 12 46 / ape9fontaines@gmail.com
Meublés : reservation@gitesdes9fontaines.fr / www.gitesdes9fontaines.fr



Les conseils du service Espaces Verts

CONSEILS DE PROS Et si vous plantez des vivaces dans vos balconnières et jardins ? Ces plantes pérennes, pouvant vivre plusieurs années sont faciles d'entretien mais nécessitent quelques soins que nous rappelle, Alain Gaüzère, responsable des espaces verts du centre-ville.

L'expression "plantes vivaces" est plus souvent utilisée par les jardiniers pour désigner une plante herbacée qui résiste aux rigueurs de la mauvaise saison, qu'il s'agisse du gel de l'hiver ou de la sécheresse des étés caniculaires : pivoines, hostas, reines-marguerites... Ces plantes sont le plus souvent utilisées en couvre-sol pour occuper et tenir le terrain, mais peuvent aussi avoir une vocation décorative pour leurs fleurs. Beaucoup d'entre elles disparaissent en hiver et repartent au printemps.

✘ **Plantation.** L'avantage des vivaces est qu'elles peuvent se planter à différents endroits du jardin et dans diverses conditions (soleil, terre sèche, ombre, sable...). Elles se plantent tout au long de l'année, en évitant toutefois les périodes de gel. Il est préconisé de le faire plutôt début automne sur un terrain bien drainé.

✘ **Division.** Vous pouvez séparer les souches pour multiplier et densifier vos parterres de vivaces. Il suffit pour cela de diviser en plusieurs morceaux vos plants en gardant les racines et en repiquant directement en terre. L'idéal étant de le faire au printemps ou à l'automne. La division est aussi bénéfique à la plante pour lui permettre de se régénérer.

✘ **Entretien.** C'est actuellement le moment de faire une taille sévère de vos vivaces pour leur permettre de mieux repartir au printemps. Pour cela, enlever les fleurs fanées, ne pas hésiter à couper à ras. Ces plantes ne nécessitent pas de fertilisation mais apprécieront une bonne fumure de fond à la plantation.

Les vivaces ont souvent un caractère envahissant. Avec un grand nombre de variétés, vous pourrez facilement faire un massif dans vos jardins avec un bel effet décoratif toute l'année. Alors qu'attendez-vous pour planter ?



Les + vidéo (voir p3)

Gestion écologique des sites des 9 Fontaines et de Massy

PNU Un plan de gestion écologique des espaces naturels regroupe plusieurs types de techniques pour limiter au maximum l'impact sur l'environnement, la faune et la flore. Retour sur un plan PNU fini et un en cours...

Prévu pour 5 ans, le plan de gestion du site naturel des Neuf Fontaines est arrivé à terme fin 2016. Le bilan effectué par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine permet de mesurer l'efficacité des actions mises en place depuis 2012 pour la gestion de cet espace naturel. Les principales conclusions sont positives avec l'amélioration de l'état des secteurs prioritaires (fragiles écologiquement ou particulièrement dégradés) et un résultat satisfaisant du suivi des espèces protégées par le Conservatoire d'Espaces Naturels. Par ailleurs, un bon équilibre a été trouvé entre ouverture aux promeneurs, sensibilisation et information auprès du public, et conservation des milieux protégés. Les chèvres, elles aussi, ont eu droit à un bon point car elles participent à la bonne gestion des prairies par le pâturage. Néanmoins certains points de vigilance sont à observer et prévus dans le nouveau plan de gestion des 5 prochaines années sur : l'eutrophisation* des plans d'eau (une vidange est prévue pour l'année prochaine), la présence de la tortue de Floride (espèce invasive concurrente de la Cistude d'Europe, espèce protégée), la nécessaire protection des berges et des zones tourbeuses, l'entretien des mares et la gestion annuelle nécessaire des bambous (géré actuellement dans le cadre du chantier école initié avec le lycée agricole de Sabres).

Pas un tableau de "nature morte"

Dans le cadre de la gestion écologique du site de l'étang de Massy, une gestion hydraulique adaptée a été préconisée. Opération marquante

cette année : la vidange de l'étang. Actuellement, ce vide créé finalement des paysages rares pour les promeneurs et autres curieux. Dans le même temps il permet à l'étang, aussi bizarre que cela puisse nous paraître, de se "ressourcer". Prochainement différentes actions sont prévues. Tout d'abord la vidange totale des 2 plans d'eau. Après la vidange, l'étang sera en assèchement pendant plusieurs mois afin d'aérer, d'assainir les vases et de permettre leur minéralisation. Cette étape limite également la prolifération d'espèces indésirables. Suivra le traitement à la chaux pour lutter contre l'écrevisse de Louisiane, espèce invasive très présente sur le site. Puis l'installation de palplanches entre les 2 plans d'eau pour mieux diriger le cours d'eau. Enfin le diagnostic des ouvrages hydrauliques permettra d'effectuer des réparations bien ciblées. À l'avenir des vidanges régulières auront lieu.

www.parcnatureldumarsan.fr



* Pollution due à la prolifération d'algues



Authenticité, gourmandise et convivialité

MARCHÉS DES PRODUCTEURS En 2016, ce sont 40 RDV que les producteurs locaux ont donné aux gourmets et plus de 40 000 assiettes qui ont été consommées. 2017 sera l'occasion de fêter le 10^e anniversaire des Marchés des Producteurs dans les Landes

Composés uniquement de producteurs locaux, les Marchés des Producteurs sont la vitrine des savoir-faire de notre terroir. Producteurs comme artisans ne peuvent vendre que leur propre production ou création. Ici, pas d'achat-revente mais de l'authenticité et de la qualité. Ces marchés sont un moment privilégié entre producteurs et consommateurs, une occasion de goûter à la convivialité et aux traditions culturelles et gastronomiques landaises ! Cette opportunité de "tisser du lien" en partageant le même amour du "bon produit" démontre les atouts d'une filière courte et directe. Les visiteurs peuvent acheter et consommer sur place des produits locaux trouvés directement "à la source" alors que les exploitations agricoles y trouvent un modèle innovant de développement qui a toute sa place aux côtés de leur activité traditionnelle.

Ces marchés sont également l'occasion de manger "propre" grâce à l'utilisation de vaisselle biodégradable. Le SICTOM du Marsan assure une information sur le tri sélectif, le recyclage comme le compostage ; distribue gratuitement des cabas réutilisables (aucun sac plastique

n'est distribué par les exposants) et prête aux buvettes des gobelets réutilisables.

Souffler les 10 bougies

C'est à Mont de Marsan que le coup de sifflet de départ de la 10^e saison sera donné le vendredi 9 juin à 18h sur la place des arènes. Au programme de cette soirée festive : un concert, une tombola, un robot photo en libre-service, et de nombreuses autres surprises...

Si vous ne pouvez pas vous libérer ou si vous êtes gourmands... pas de panique, il y a des "sessions" de rattrapage tout au long de l'été dans l'agglomération !

Les prochains rendez-vous :

- ✘ Mont de Marsan : ven. 9 juin
- ✘ Saint-Perdon : ven. 23 juin
- ✘ Laglorieuse : jeu. 29 juin
- ✘ St-Martin-d'Ony : mar. 11 juillet
- ✘ Campagne : ven. 18 août
- ✘ Mazerolles : mer. 30 août
- ✘ Benquet : dim. 15 octobre

De 18h à 23h / 45 Rdv dans les Landes
www.marches-producteurs.com



Les sorties de belle saison

PRINTEMPS DES LANDES Cette année le Printemps des Landes se prolonge jusqu'à la Fête de la Musique. Profitez de nombreuses animations sur Mont de Marsan et les alentours !

Du 1^{er} avril au 21 juin, les Landes vont fêter le printemps pendant 3 mois. Surf, arts créatifs, découvertes de la nature, spectacles, festivals de cinéma, de musique, de théâtre... Tout un programme pour passer des vacances ou des week-ends inoubliables, en tribu ou à deux !

À Mont de Marsan et ses alentours, au printemps, c'est l'occasion de passer de bons moments en plein air pour se détendre et s'amuser. Prévoyez un cours de jardinage, une rencontre avec les animaux de la ferme, ou bien testez votre swing au golf le matin et découvrez les courses hippiques l'après-midi. Jardinier en herbe ou confirmé trouveront leur bonheur durant le Troc vert aux Jardins familiaux de Saint-Pierre-du-Mont ou lors de la Fête des Jardins au parc Jean Rameau.

printemps-des-landes.com

Agenda des animations

- ✘ **Prends-en de la Graine**
Samedi 22 avril de 14h à 17h
Médiathèque du Marsan / Gratuit
- ✘ **Testez votre Swing**
du 17 au 30 avril de 10h à 14h
Golf de Saint-Avit / 2€ / Inscription à l'Office de Tourisme
- ✘ **Une journée aux courses**
Dimanche 23 avril de 13h30 à 15h30
Hippodrome des Grands Pins
Inscription à l'Office de Tourisme - Gratuit
- ✘ **Troc Vert, le rendez-vous des jardiniers**
Samedi 29 avril de 9h à 17h : Gratuit
Jardins familiaux de St-Pierre-du-Mont
- ✘ **Fêtes des Jardins**
Dimanche 30 avril de 8h à 18h
Parc Jean Rameau / Gratuit
- ✘ **Découverte de la ferme de Chourdens**
Dimanches 11 et 18 juin 15h à 17h
Uchacq et Parentis
Inscriptions à l'Office de Tourisme / 3€ adultes
2€ pour les enfants jusqu'à 12 ans
- ✘ **Rallye Architecture**
Du 1^{er} avril au 21 juin
Archives Départementales / Gratuit